

**LSF****Fiche  
N° 1-006****CPSAS  
informations****TITRE : LINGUISTIQUE****NOM DE L'OUVRAGE : Parution dans la revue « Psychanalystes » avec légers remaniements (1993)****AUTEUR : Christian CUXAC**

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds -Institut National de Jeunes Sourds  
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 – Fax: 01.53.73.14.17 – Email: [cpsas@injs-paris.fr](mailto:cpsas@injs-paris.fr)

Ce document est aussi disponible au site : [www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr) rubrique : accompagnement

MARS 1993

Christian CUXAC

à paraître, avec légers remaniements  
dans la revue "Psychanalystes"

La langue des signes : construction d'un objet scientifique.

En France, depuis une quinzaine d'années, la Langue des Signes a été posée comme langue, tant dans le champ de la linguistique que dans l'ensemble de la communauté des Sourds. Nous tenterons, dans un premier temps, de retracer l'histoire de cette émergence. Cela nous conduira à examiner à quel point, aujourd'hui, enjeux épistémologiques, luttes idéologiques, s'entremêlent et conditionnent l'avenir même de la politique et de la planification linguistique de la Langue des Signes.

I. Le temps de la découverte.

1) L'éducation des enfants sourds en France : bref rappel historique,

1880 : un voile noir s'abat sur la communauté des Sourds en France. La Langue des signes qui depuis plus d'un siècle constituait la base de l'éducation des enfants sourds est désormais interdite dans les établissements scolaires. Dorénavant, les élèves devront lire sur les lèvres de leurs professeurs et, bien qu'ils n'entendent pas, parler entre eux oralement. La méthode orale pure règne de manière absolue dans toutes les institutions privant la communauté de l'exercice de métiers intellectuels : les professeurs sourds sont mis à la retraite d'office.

1909 : quelques pédagogues, qui avaient connu l'ancien système éducatif, sont amenés à le comparer à la nouvelle méthode dont ils reconsidèrent les bienfaits escomptés. Binet, dans un article virulent écrit un an avant sa mort, dénonce la cruauté et l'inefficacité de la méthode orale pure. La Langue des Signes, toujours interdite dans les salles de classe, retrouve, dans quelques établissements, droit de cité dans les couloirs, les cours de récréation, les dortoirs.

1950-1975 : la primauté de l'oral, affirmée par les linguistes, est le thème majeur repris par le corps professoral qui, dans son ensemble, voit dans les Signes un obstacle à l'instruction et à la pratique du français et, dans le Français écrit, un codage de seconde zone pouvant freiner l'accès à l'oral

2) La Communauté des Sourds : présentation sociolinguistique.

2. 1) Un clivage linguistique et social

Avant la fin des années 70, les seules personnes pratiquant la Langue des Signes étaient des sourds ayant passé leur scolarité dans ces grandes institutions et, mais leur nombre était infime, des entendants, enfants de parents sourds, qui n'avaient pas rejeté ou oublié la langue de la famille. La population sourde se présentait comme fortement clivée socio-culturellement : d'une part, des sourds se présentant comme l'élite de leur communauté, ayant souvent une réussite scolaire, - le secondaire long jusqu'au Bac-, et occupant des postes clés : responsables d'associations, de fédérations, ce sont ces personnes qui assuraient le lien entre pouvoirs publics et le reste de la communauté, elles aussi qui rencontraient les fédérations étrangères lors des événements internationaux

2

célébrés par les Sourds. Le plus souvent, il s'agissait de personnes devenues sourdes après l'âge de six ans, ou dont la déficience auditive n'était pas profonde ; secondaire - ment, l'appartenance à un milieu social favorisé jouait un rôle non négligeable. Les points qui distinguaient ces personnes du reste de la communauté étaient à la fois leur pratique du français oral, (émission compréhensible et bonne lecture labiale dans le cadre des échanges avec le monde entendant) et, plus encore, leur maniement correct du français écrit.

Pour une très forte majorité de la population sourde (plus de 90 %), l'éducation oraliste avait au contraire donné lieu à un échec douloureux autant en français oral qu'à l'écrit. Échec social aussi, puisque ces personnes assumaient, dans le monde du travail, des rôles subalternes, et subissaient, de la part des employeurs, un refus de reconnaître leur qualification. Dans cette population très opprimée et repliée sur elle-même, le taux de chômage battait des records. Ne tenant pas à fréquenter le monde des entendants, elles se caractérisaient elles-mêmes comme [VRAIS SOURDS<sub>s</sub>]. Plusieurs témoignages enregistrés évoquent cette période : plaisir de se fréquenter entre Sourds, lieux de rencontres spécifiques comme les foyers, les associations d'anciens élèves, les amicales et les clubs sportifs, lors de fêtes et commémorations diverses, où les échanges s'effectuaient en signant. J'ai en mémoire un de ces témoignages où le locuteur accompagne le contenu de son discours d'une mimique faciale à valeur modale, lèvres arrondies, joues légèrement creusées, signifiant en langue des signes à la fois la normalité et le confort.

Par la force des choses, tout entendant qui s'intéressait un tant soit peu au monde des Sourds, quelque soit le biais de son intrusion, était amené à ne fréquenter que les premiers cités. Ceux-ci ne manquaient pas de dire que le langage gestuel était pauvre : des gestes iconiques émis suivant l'ordre des mots en Français, mais au prix de quelles carences - ni prépositions, ni temps, ni opposition verbo-nominale, ni articles...-;

Les très rares cours de langage gestuel destinés alors aux entendants se bornaient à l'acquisition d'un lexique, assez réduit d'ailleurs. Souvent, dès que la demande des apprenants s'orientait vers l'expression des sentiments ou bien vers des domaines plus techniques, il leur était répondu qu'il n'existait pas de signe pour traduire ces domaines "abstraits", et que la seule solution consistait à épeler le mot français au moyen d'un alphabet gestuel.

Les entendants se désintéressaient vite d'un mode de communication aussi rudimentaire, ancré dans la référence, incapable de métaphorisations et calquant la linéarité du Français. Parfois, de façon à ne pas repartir les mains vides, un ouvrage -un lexique avec dessins ou photos- résumait le temps d'investigation passé.

## 2.2) Premiers contacts avec la Langue des Signes Française.

Sous l'impulsion d'un interprète américain résidant en France, un petit groupe de jeunes sourds parisiens n'appartenant pas à l'élite de leur communauté ont commencé à vouloir enseigner les signes qu'eux-mêmes utilisaient et auxquels nous n'avions pas accès jusqu'alors, parce que l'on nous répétait que ce moyen de communication était encore plus pauvre, une non-langue, pour tout dire, une pantomime. Ce qu'ils pratiquaient était tellement autre que ce que nous avons commencé à apprendre, que ni eux ni nous, ne pouvions nous comprendre le moins du monde.

Toutefois, lorsque l'échange n'était pas rompu par l'impatience, si nous-mêmes étions toujours aussi inaptes à nous faire comprendre d'eux nous découvrons chez ces locuteurs une extraordinaire capacité d'adaptation à nos médiocres compétences de récepteurs : leurs discours en signes devenaient de véritables saynètes animées laissant filtrer le sens et, si nous ne comprenions toujours pas, il semblait qu'il y avait encore un

3

niveau iconique en réserve. Là était donc cette pantomime ; non-langue peut-être : nous n'en étions pas arrivés à un tel bouleversement de nos valeurs, mais en tous cas diablement efficace pour faire passer des messages. Et puis, à la fin de réunions ou de soirées passées ensemble, il arrivait parfois qu'une de ces personnes sourdes se lève, monte sur une estrade et raconte des histoires drôles : l'iconicité était maximale, les gestes s'avéraient beaux, économiques, pleins d'humour.

C'est à dessein que je ne me suis pas servi du terme de "langue", non pas vraiment parce qu'à l'époque on disait "les signes" et pas encore "Langue des Signes Française", qui ne fut utilisée couramment que plus tard, ce serait jouer sur les mots, mais parce que les locuteurs eux-mêmes ne pouvaient croire qu'ils pratiquaient une langue, tant ils avaient intégré le discours dominant aussi bien venu de l'extérieur (professeurs entendants et orthophonistes) que de l'intérieur (la frange supérieure de leur communauté). Pour donner un exemple caractéristique de ce flottement terminologique, un linguiste américain et moi-même animions des échanges hebdomadaires avec un groupe de jeunes "vrais" Sourds. Après quelques mois de fonctionnement de ce groupe, l'un de nos informateurs nous livra une forme qui, structurellement, n'entrait pas dans le cadre linguistique que nous avons commencé à bâtir. Devant notre surprise, ce même informateur nous dit : "Ça c'est ce que nous disons entre nous". Qu'avions-nous donc bien pu consigner jusque-là ?

### 2.3) Prélude au mouvement de reconnaissance de la L.S.F..

Par chance, les entendants qui fréquentaient ces personnes sourdes eurent des réactions de type positif : s'il y avait tant de quiproquos entre sourds et entendants, les ratés de la communication furent attribués à notre incompetence linguistique en L.S.F., non à la pauvreté de la langue. Un phénomène ne cessait de nous le confirmer : au fil du temps, les échanges entre sourds et entendants devenaient plus cohérents. Certains ne manquaient pas d'attribuer ce phénomène aux "progrès intellectuels" que les Sourds avaient pu faire à notre contact, mais nous étions heureusement plus nombreux à faire l'hypothèse que c'étaient les progrès des interprètes qui étaient la mesure de la réussite de nos échanges.

Socio-linguistiquement, la situation s'analysait donc comme suit : un codage gestuel appelé "Français signé", plus ou moins approché du Français, moyen de communication pratiqué par des sourds assumant des rôles charnières au sein des fédérations, rôles qu'ils devaient à leur connaissance du Français écrit, une langue gestuelle, la L.S.F., n'ayant rien à voir avec le Français, apprise et transmise essentiellement dans les établissements, langue presque clandestine, non visitée par les linguistes, pratiquée par une majorité, oh combien silencieuse!, de sourds dont la compétence en Langue des Signes était généralement inversement proportionnelle à leur connaissance du Français écrit.

Certes, les choses n'étaient pas aussi tranchées que cela : les sourds de la première catégorie étaient pour la plupart à même de communiquer sans trop de problèmes avec le reste de la communauté. Mais ces échanges étaient très pragmatiques, et il semblait bien que certaines structures de la Langue des Signes leur étaient inconnues.

Cela n'était pas sans nous rappeler les partages linguistiques des régions de France connaissant géographiquement une situation de bilinguisme. Pour ne prendre qu'un exemple, la progressive disparition du Catalan au profit du Français partait bien du haut de l'échelle sociale. Toutefois, la surdité faisant obstacle à une situation de bilinguisme "Français oral/L.S.F.", c'est à l'intérieur même des pratiques étrangères gestuelles utilisées que se faisait le partage, selon le degré, important ou nul, d'influence de la langue

4

dominante, seule enseignée à l'école.

Bien sûr, la nature des échanges réels d'alors étaient autrement plus complexes que notre présentation pourrait le laisser croire. En fait, le temps passé, donc le recul, enrichi de la poursuite d'observations quotidiennes, a permis à notre regard de structurer, au prix d'une certaine simplification la réalité d'alors ; d'autre part, il n'en est pas moins vrai aussi, que le mouvement de reconnaissance de la L.S.F., dont nous parlerons plus loin, a entraîné, depuis 1980, une complexification des échanges linguistiques. Cependant, il est probable que le temps viendra où une présentation structurale des faits qui, aujourd'hui, nous semblent si complexes, verra le jour dans quelques années. Aussi, s'il n'est pas question pour nous de faire un sort aux hypothèses structurales, nous insistons sur le point suivant : leur adéquation avec les faits, leur validité, sont fonction de la durée et de la régularité des observations, non du nombre de réponses obtenues à partir d'un questionnaire.

#### 2.4 ) "Naissance " symbolique de la L.S.F.

Peu avant 1980, d'abord à Paris, puis en province, va s'opérer un bouleversement majeur qui affectera les rapports et les rôles de chacun au sein de la communauté sourde : il s'agit de l'accession des signes et pratiques gestuelles des sourds au rang de Langue des Signes. L'évènement est si important qu'il est nécessaire de le commenter chronologiquement. L'axe de la recherche en conserve, imprimée, la trace. En 1960, W. Stokoe, un linguiste américain, montre que la Langue des Signes Américaine (A.S.L.), connaît le principe de la double articulation et, à ce titre, est bien une langue. En 1977, si P. Oléron dénie, pour diverses raisons, à la Langue des Signes Française ce même droit, son regard, cependant, a changé : auparavant, la seule idée de supposer que les "gestes" pouvaient être ou ne pas être une langue n'avait jamais effleuré l'esprit de ce chercheur. Un objet encore contesté par beaucoup, est donc bien en cours de constitution.

Toutefois, et c'est tout autre chose, le fait déterminant qui a permis la prise de conscience d'une partie de la population sourde ne me semble pas, en France, être redevable d'un dévoilement structural de l'objet dans le champ de la recherche. Certes, des entendants chercheurs ont joué un rôle non négligeable dans le processus, mais bien plus à un niveau politique et idéologique : en effet, que pouvions-nous alors savoir, de manière anticipatrice, sur la structure de la Langue des Signes ? Une distinction doit aussi être opérée entre un processus à moyen terme où les objets que sont la Langue des Signes et la culture Sourde se circonscrivent peu à peu, dans des lieux spécifiques (séminaire de B. Mottez, I.V.T., A.L.S.F., stages d'été de l'association 2 L.P.E, visites et stages à l'Université de Gallaudet), et la soudaineté de l'émergence symbolique de la Langue des Signes comme langue, dans l'esprit des personnes sourdes prises individuellement. Pour celles-ci, fut déterminante la découverte - la révélation- que cet objet jusque là flou et confus au niveau des représentations qu'elles se faisaient de leurs pratiques langagières gestuelles, puisqu'elles s'imaginaient faire "du mauvais Français en gestes mis n'importe comment", jouissait d'une autonomie quasi totale par rapport au Français et à sa structuration. Alors seulement, les Signes pouvaient, à titre oppositif, se situer sur une plan identique à ce qui jusque là, avait été la seule langue envisageable, le Français. Brusquement, ce qui s'énonçait comme "plaisir des rencontres" et pratiques conviviales, parce qu'il s'agissait bien d'une langue, soudait les personnes sourdes en communauté linguistique et culturelle. Deux remarques compléteront notre propos. On sait, tout d'abord, que la position d'un objet en tant que langue ne répond ni aux mêmes motivations ni aux mêmes critères de définition chez le linguiste et chez les gens qui la

5

parlent. Mais surtout on voit qu'il convient de ne pas identifier le fait de poser une langue comme système s'opposant aux autres, c'est à dire la répercussion dans l'ordre symbolique d'une prise de position idéologique, avec le fait que l'objet nouveau doit nécessairement posséder les mêmes propriétés structurales fondamentales que les objets dont il se démarque.

## 2. 5) La situation sociolinguistique, aujourd'hui.

Dès le début des années 1980, s'amorce un surprenant retournement de situation. Les entendants qui sont en contact fréquent avec des Sourds se rendent compte que la Langue des Signes est capable de tout dire, de tout traduire. Nous découvrons, en particulier, des structures utilisant l'espace comme nous n'aurions jamais pu l'imaginer, des métaphores visuelles saisissantes. La circulation était telle, dans les associations de jeunes Sourds militant pour la reconnaissance de leur langue que, quelques semaines après leur création, des néologismes, des expressions nouvelles en Signes, étaient devenues monnaie courante dans l'ensemble de la France. Toutes choses égales, la situation pouvait faire penser à celle des langues vulgaires d'Europe qui, débarrassées du carcan latin, et non encore fixées par des règles surnomatives, permettaient toutes les audaces et fulgurances de langage.

Pour les entendants désirant changer l'éducation des enfants sourds, c'était de cette langue là dont les enfants avaient besoin, non du codage étriqué de la version haute. Le choix était tellement évident que l'on passa sur le problème des diplômes. Après des enfants sourds, les adultes pourvoyeurs de langue devaient être ces personnes ayant pour trésor leur langue.

A l'heure actuelle, la situation sociolinguistique est devenue bien complexe :

- le pouvoir au sein des associations, s'exerce encore par la connaissance du Français, mais il est de plus en plus contesté dans la mesure où le combat politique de revalorisation de la L.S.F. a permis à des Sourds de la frange dominée d'occuper des emplois culturellement prestigieux : metteur en scène et acteur de théâtre, animateur de musée, responsable de centres de formation, enseignant...

- entre les entendants et les Sourds, des conflits n'ont pas manqué de surgir : d'abord, avec ceux, dominants, qui ne pouvaient pas comprendre que les recrutements pour ces différents postes ne passaient point par la connaissance préalable du Français. Certains d'entre eux n'admettaient pas que leur candidature à des postes éducatifs qu'ils briguaient n'ait pas été retenue.

- il y avait plus grave encore : cette option éducative, par sa nouveauté, mettait les Sourds qui avaient été choisis en porte-à-faux vis à vis de l'ensemble de la communauté. En acceptant ces postes, ils risquaient de se voir traiter de [ COUREUR D'ENTENDANTS ]. Caractéristiques de cette nouvelle stratification sociale, les termes [ SOURDS DE BASE ] ou [ SOURDS DES FOYERS ] firent leur apparition pour distinguer parmi les "vrais sourds" pratiquant la Langue des Signes, ceux qui n'ont pas osé, pu ou voulu faire cette démarche intellectuelle.

Le monde des Sourds, qui fonctionnait par exclusion de type horizontal (nous, les sourds / eux, les entendants), avec ce découpage intermédiaire : nous, "vrais Sourds" / eux, Sourds proches du monde entendant, lisant et écrivant bien," s'est peu à peu verticalisé. En même temps, la démarcation horizontale d'avec les entendants devenait moins nette dans la mesure où certains parmi ces derniers, signant de mieux en mieux, ont choisi de participer à la vie sociale et culturelle des Sourds.

## II Le versant de la recherche.

### 1) Exigences de norme.

L'arrivée de la Langue des Signes dans des situations d'éducation et d'enseignement n'a pas manqué d'entraîner les discours la concernant, sur le terrain de la norme. Ce phénomène a suscité en France, tout particulièrement, d'importantes tensions au sein même de la communauté des Sourds ainsi que chez les entendants favorables à une éducation bilingue.

Rappelons qu'à la demande des parents, des classes dites "bilingues" ont été créées, pour la majorité d'entre elles, par le biais associatif, dès la fin des années 70. Le choix des enseignants sourds retenus portait sur leur capacité de communiquer au mieux avec les enfants. Adaptabilité du discours de l'enseignant vis à vis des élèves et richesse des interactions furent, comme nous l'avons dit plus haut, les critères premiers de sélection. Très vite, une radicalisation du mouvement s'est faite jour, mettant en avant la "pureté" de la Langue des Signes utilisée en classe. Cette revendication d'une langue pure et sans tache, qui n'était pas présente dans les déclarations d'intention initiales, a été due, à notre avis, en grande partie, à une mauvaise volonté incroyable des représentants des Ministères concernés par l'éducation des Sourds. Chaque proposition, chaque demande des associations se voyait ainsi reformulée dans la langue de bois d'une conception éducative archaïsante, ne serait-ce que par rapport aux conceptions dominantes de l'Education Nationale. Voici quelques exemples de ces retraductions :

- plan de formation, en présence déjà là des diplômés ;
  - accès au Français écrit, en démutisation et lecture labiale ;
  - échanges maître/élèves, en rapports enseignants / enseignés monodirectionnels
  - accès au savoir, en rééducation
  - sensibilisation, en explicitation
  - apprentissage de la Langue des Signes, en enseignement (métalinguistique) de cette même langue
  - philosophie éducative, en méthode d'enseignement
  - culture sourde et pratique de la Langue des Signes, en surdité (déficience) des élèves.
- Face à de telles "réponses", avec tous les risques de dérive pédagogique qui pouvaient s'ensuivre, une attitude tranchée et surnormative, - langue de bois contre langue de bois -, était la seule stratégie envisageable. Ajoutons à cela, dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, la focalisation bien française sur les activités métalinguistiques qui prennent, en temps scolaire, une place exorbitante par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays : aussi, si la L.S.F. devenait première langue des élèves, il fallait, sur un plan législatif, passer le même temps à son explicitation auprès des élèves. Il fallait, sur un plan législatif, passer le même temps à son explicitation auprès des élèves que celui qui était dévolu au Français pour les enfants entendants. Cela ne pouvait que fonctionner comme un piège pour les enseignants sourds qui, devaient au coup par coup inventer une norme à une langue non encore décrite, reproduisaient dans leur langue, le vécu éducatif qu'ils avaient subi, en tant qu'élèves, avec le Français.

### 2) Norme/surnorme. Le rôle du linguiste.

En linguistique, le dégagement d'une norme (un des mots les plus polysémiques qui soient), renvoie à des opérations et des attitudes très différentes, voire même antagonis

7

tes. Norme peut signifier en effet, ce qui est commun, donc central, à un ensemble de dialectes censés être des variantes d'une même langue. La Norme, en ce sens, est la structure même, la base nécessaire et suffisante pour communiquer facilement dans une aire linguistique donnée, ce qu'il convient d'enseigner en premier lieu à l'apprenant d'une langue étrangère. A une autre extrémité, on appelle "norme" un usage particulier que l'on cherche à imposer ou à faire reconnaître à un ensemble de locuteurs n'en ayant pas la pratique, c'est à dire, en fait, une surnorme. Adopter ce point de vue revient à exalter et prescrire cela même qui, appartenant à cet usage particulier n'appartient pas à la norme dégagée au sens 1. Est-il besoin de le dire, seul le dégagement d'une norme au sens 1 est une opération qui n'entre pas en contradiction avec la déontologie du linguiste. Dans le cas d'une langue non encore décrite, dégager une norme est une opération quasiment impossible dans la mesure où cela exige une connaissance approfondie des différentes variables dialectales -régionales et/ou sociales- à plus forte raison lorsque des standards ne sont, régionalement, qu'en cours de constitution.

Le linguiste est alors confronté à un dilemme : la description structurale qu'il dégage à partir d'un idiolecte particulier de la Langue des Signes, tâche qui n'implique de sa part aucun a priori surnorminatif, risque inévitablement, dans un tel contexte politique de demande effrénée de norme, d'être transformée en modèle surnorminatif a posteriori. Cela est d'autant plus lourd de conséquences, en ce qui concerne les pratiques linguistiques gestuelles, que l'on passe aisément, si faire des signes est le critère principal d'investigation, de la Langue des Signes au Français signé ; quelle limite convient-il alors, de ne pas franchir, si l'on tient à rester dans le domaine structural de la Langue des Signes ?

### 3.) Prises de position linguistiques.

Le fait de reconnaître, pour le linguiste, que toute description l'engage, en particulier lorsqu'il s'agit d'un objet aussi neuf et fragile que peut l'être la Langue des Signes, va bien au-delà du banal constat. Les techniques d'enquête et de description que le linguiste utilise, la méthodologie qu'il défend, les hypothèses théoriques auxquelles il se réfère ont beau s'inscrire dans un réseau de déterminations épistémologiques, celles-ci en dernière instance, n'en sont pas moins étroitement corrélées à ses prises de position politiques (dans le sens de politique linguistique) et idéologiques à l'égard de l'objet. C'est peu de dire qu'à l'heure actuelle, en France, vis à vis de la Langue des Signes et de la communauté des Sourds, il existe entre les chercheurs, éducateurs, enseignants, thérapeutes qui gravitent dans le monde de l'éducation des enfants Sourds, de nombreux points d'achoppement théoriques. Mais en raison de ce que nous avons dit précédemment, nous légitimerons notre regard de chercheur, moins dans le cadre toujours feutré de théories antagonistes, que dans le vif de prises de position idéologiques.

#### 3.1) extériorité, périphérie et effet de terrain.

L'extériorité revendiquée au nom de je ne sais quelle déontologie du chercheur a pour corrélat l'impossibilité de recueillir du matériel linguistique représentatif de la communauté des Sourds. Celle-ci, fortement structurée n'accepterait pas, en effet, qu'une analyse linguistique de la Langue des Signes puisse se faire comme en visite, sans prises de risques. Aussi, au nom du paradigme récent de la communication avant tout, une bonne partie des recherches se tourne vers les locuteurs de la périphérie. La défense et l'illustration de la périphérie, très à la mode aujourd'hui chez les linguistes, est bien souvent une dissimulation habile d'un ethnocentrisme ; dans le cas des Sourds, plus on s'éloigne du centre de la communauté observée, plus on se rapproche de son propre

8

centre. A savoir que le plus périphérique des membres de la communauté des Sourds, celui qui parle et lit sur les lèvres, est de ce fait plus proche de ma propre centralité de chercheur entendant. Encore un petit effort, et pourquoi faudrait-il en plus qu'il signât ? Ces locuteurs excentrés, prompts à répondre et sans méfiance, ne s'engagent nullement à fournir une "langue" qui n'entre pour rien dans leur détermination individuelle, sauf comme valeur négative, puisque ce qu'ils livrent est la part même qui permet à la communauté de ne pas les identifier comme membres. Tout cela n'aurait aucun caractère de gravité s'il n'y avait, au bout, la tentation surnormative de les prendre comme modèles. Paradoxalement, ces recherches qui prétendent s'inspirer des scrupules légitimes des dialectologues à réduire la langue à une tonalité structurée, sont les plus enclines à donner une représentation structurale de l'idiolecte sur lequel elles portent et qu'elles n'hésitent pas à appeler L.S.F. sans autre forme de spécification. car le Linguiste qui refuse le rôle d'observateur totalement extérieur à la communauté qu'une méthodologie policée lui assigne et qui tient à partager un peu de la vie des gens à propos desquels il parle ou écrit, subit ce que j'appelle "l'effet de terrain", si bien perçu par Humboldt qui consiste en un savoir mille fois plus pertinent et sensible que celui, exclusivement structural, du chercheur qui travaille en mirador. Un tel savoir outrepassa toute tentative de description structurale. Celle-ci devient même suspecte lorsque l'on pense au rôle de l'écrit qui voile en discréditant, comme J. Goody l'a bien analysé, comme si dire en mettant à plat c'était, quelque part, avouer son ignorance. Bien sûr, se taire n'est pas une solution, Labov nous le prouve avec "Le Parler Ordinaire", mais le fait que "vivre avec, observer et prendre parti", d'une part, et "décrire" d'autre part, s'expriment sur deux tomes distincts du même ouvrage, montre à quel point un tel travail d'ensemble relève de la gageure. Quoiqu'il en soit, s'il y a bien une sorte de "feeling" du chercheur sur le terrain quant à savoir à quelle catégorie de recherche il a affaire à la simple lecture d'un article concernant son propre domaine d'intérêt, c'est qu'à l'évidence ce qu'il voit ainsi mis à plat et consigné structurellement n'est pas un objet de nature identique à celui auquel sa pratique le confronte.

### 3. 2) Les instruments heuristiques.

Stokoe avait, en 1960, ouvert la voie des recherches en établissant un niveau "phonologique" de l'A.S.L. Apporter la preuve que les Langues des Signes sont bien doublement articulées, constituait une stratégie adéquate à l'exclusion théorique qu'elles subissaient alors. Aujourd'hui, le paradigme épistémologique de la linguistique ne nécessite plus un recours à cette stratégie. Au contraire, je pense qu'axer sa recherche sur l'examen d'un niveau "phonologique" aboutissant à un inventaire d'unités minimales équivalant à des phonèmes, me semble une direction qui aboutit à forcer abusivement la comparaison avec les langues orales, et si la L.S.F. connaît effectivement le principe de la double articulation, celui-ci n'est pas, au même titre que pour les langues orales à la base de son fonctionnement. On sait en effet, en ce qui concerne par exemple, les configurations de la main, qu'en L.S.F. : 1°) l'organisation économique s'effectue au moyen d'un maximum de différenciation articulatoire et perceptive plutôt que selon une structuration dense sous forme de traits pertinents ; 2°) la courbe de fréquence des unités minimales n'a rien à voir avec celles que l'on obtient pour les langues orales (Martin-Dupont); 3°) certaines des configurations; et parmi les plus fréquentes, sont aussi des unités porteuses de sens. Ce qui peut sembler une discussion byzantine entre spécialistes a, au niveau de ses applications d'importantes répercussions, comme la question de savoir si un système de transcription efficace des langues des signes peut voir le jour. Qui dit système de transcription digital dit en même temps

inventaire limité d'unités discrètes, et c'est là que le bât blesse : des pans entiers de la L.S.F. relèvent de l'utilisation de formes continues et analogiques qui, de ce fait seront soit rejetées dans une nébuleuse non linguistique (pantomime), soit discrétisées de force, perdant ainsi toute leur valeur, au moyen du système mis en place. Nous pensons que la quadridimensionnalité des Langues des Signes nécessite un recours à des théories morphodynamiques plutôt qu'à une modélisation mise au point à partir du caractère temporel et linéaire des langues orales (Cuxac 1993).

Le problème est du même ordre au sujet des lexiques et vocabulaires de la Langue des Signes : aussi bien reproduits soient-ils, les signes renvoient toujours à des mots français, généralement selon une traduction bijective : un signe pour un mot. On rate ainsi la pluralité de sens qu'ont les signes en fonction de leur contextualisation. Évidemment, pour les parents désireux de communiquer le plus rapidement possible avec leur enfant sourd, de tels dictionnaires s'avèrent des outils précieux, mais le fait qu'à présent, aux Etats-Unis le nombre des locuteurs entendants pratiquant plus ou moins l'A.S.L. dépasse celui des locuteurs sourds, devrait nous faire réfléchir. Lentement, l'organisation sémantique et syntaxique de la langue orale dominante ne risque-t-elle pas d'infléchir le fonctionnement de la langue des signes quitte à ce que celle-ci devienne une simple transposition gestuelle de celle-là ? Là encore, ce ne serait pas vraiment dommageable individuellement pour les enfants sourds, si l'on était sûr qu'une langue visuelle-gestuelle peut fonctionner de manière économique (c'est à dire comme une langue), en dupliquant spatialement l'organisation et la stratification syntaxo-sémantique d'une langue orale linéaire. Au stade actuel des recherches linguistiques portant sur les différentes langues des signes du monde, on ne peut qu'en douter fortement. Aussi afin de ne pas introduire de tels biais tout en donnant satisfaction aux parents, il vaudrait mieux avoir recours à un classement lexical qui tienne compte des effets de sens déterminés par chaque paramètre : par exemple, en montrant le lien entre tel type de mouvement et le sémantisme des unités verbales ; ou bien en regroupant des signes dont le paramètre configuration de la main invariant, génère, lorsqu'il est déplacé, et moyennant un changement de mouvement, des productions assimilables à des métaphores : ainsi, partant du signe [TOUCHER], on passe à [AVOIR UNE RELATION D'EXPÉRIENCE], puis à [EXPÉRIENCE INTELLECTUELLE], puis à [ÉMU], [VEXÉ], [LE PAUVRE], etc...

### 3. 3) Discours extrêmes : structure et purisme.

La focalisation exagérée sur l'aspect structural des langues a fait valoir un mystérieux "âge critique" des acquisitions linguistiques, susceptible, lorsque l'enfant n'est pas sollicité par des échanges langagiers précoces, de retarder irréversiblement son développement cognitif. Selon ce point de vue, les enfants sourds n'ayant pas été confrontés à la Langue des Signes avant l'âge approximatif de trois ans n'atteindraient jamais les performances linguistiques des locuteurs natifs de parents sourds, avec toutes les implications que cela entraîne sur la structuration de la pensée. Je connais personnellement nombre de contre-exemples parmi la population des Sourds pour dire que c'est faux. Une opinion prenant sa source dans le même courant de pensée consiste à poser une normalité de l'apprentissage : seuls les enfants sourds dont la famille est sourde présenteraient des comportements linguistiques cohérents, c'est à dire métalinguistiquement similaires aux enfants entendants. Dès leur naissance, ces derniers sont environnés de messages linguistiques qui ne s'adressent pas à eux ; la plupart des enfants sourds, au contraire, apprennent la Langue des Signes à l'occasion d'échanges qui, presque toujours les concernent directement. Cet état de fait, incontestable au demeurant, serait très

10

préjudiciable à l'enfant sourd en ce qui concerne son ouverture sur le monde et son accès aux différents savoirs. C'est un point de vue radical que je ne partage pas : le sens du monde ne se dévoile pas seulement au moyen des signes linguistiques ; il y a des savoirs qui se montrent plutôt qu'ils ne se disent, qui se devinent plus qu'ils ne s'explicitent, des savoirs inconscients, des savoirs qui se jouent dans un registre affectif... Il ne faut pas non plus exagérer l'importance, lors des apprentissages divers, des situations où l'enfant est, en quelque sorte, le tiers à qui l'on ne s'adresse pas. Heureusement pour eux, les parents le savent bien, qui adaptent le contenu des messages qu'ils destinent à leurs enfants. Tout apprentissage réussi repose même sur une modulation incessante de l'adulte par rapport au niveau de compréhension qu'il suppose chez l'enfant, sur les hypothèses qu'il fait sur son savoir déjà là. Sinon, autant mettre la pédagogie au placard.

S'il est bien vrai que l'enfant sourd qui a des parents entendants n'est placé dans des situations d'apprentissage de la Langue des Signes que lorsqu'on s'adresse à lui, ce n'est là qu'un problème d'environnement social qui peut être modifié sans grandes difficultés. Les Institutions autrefois, tenaient ce rôle de lieu pourvoyeur de langue. De nos jours, avec la facilitation des rencontres entre parents entendants et parents sourds, entre adultes et enfants sourds, la vidéo, la création de filières bilingues, l'existence de lieux de culture (I.V.T., La Villette etc...), l'enfant sourd peut être amené à vivre une multitude de situations où les signes qu'il voit faire autour de lui ne le concernent pas. Il s'agit d'un problème technique : créer les conditions optimales de cet environnement scolaire et extra-scolaire. Mais à court terme, dira-t-on, pour les enfants scolarisés actuellement, connaissant plus ou moins bien la Langue des Signes, dans des filières non vraiment bilingues, avec des enseignants qui signent peu, parfois pas du tout ? Le problème n'est pas simple bien sûr, mais le réel, cela peut se transformer, la Langue des Signes s'apprendre, et la pédagogie s'adapter. Un exemple sur ce dernier point ; on dit parfois -des Sourds eux-mêmes le disent - qu'il y aurait une pensée typiquement sourde, un mode de présentation discursif qui irait du particulier au général, du cas à la loi, de l'exemple concret à la théorisation abstraite, c'est à dire à l'inverse des modes de penser des entendants. Il est scientifiquement aventureux de postuler qu'il y ait une pensée sourde en soi d'un côté, et une pensée entendante en soi de l'autre, d'autant que le phénomène peut s'expliquer en ayant recours à des données culturelles : les Sourds présentent comme une exigence, l'articulation discursive suivante : d'abord, des exemples concrets qui permettent de comprendre, puis le stade de la compréhension suivi par la conceptualisation ou, si l'on préfère, de la synthèse théorique. Que cette exigence soit aussi forte, aussi puissamment affirmée, provient à n'en pas douter, du fait énoncé plus haut : de par son vécu particulier, -la langue qu'il est en train d'apprendre s'adresse majoritairement à lui-, l'enfant sourd est habitué à ce qu'un message fasse forcément sens pour lui. Face à des savoirs nouveaux transmis en Langue des Signes, l'enfant sourd est placé dans des échanges où, tenant le rôle d'un des participants actifs, il n'hésite pas à exiger des reformulations s'il ne comprend pas. L'enfant entendant, bombardé de messages qui lui passent au-dessus de la tête, composés de mots obscurs, a admis par définition que ce qui se dit dans sa langue n'est pas obligatoirement destiné à ce qu'il puisse le comprendre, même lorsque cela est censé s'adresser à lui. D'où la fréquente passivité, si surprenante pour les Sourds, d'auditeurs entendants qui ne réagissent pas face à des messages qui leur sont destinés mais, dont la forme, délibérément jargonante, est telle qu'ils ne peuvent les comprendre. La compréhension, comme exigence première, semble plutôt être une saine demande dont la pédagogie, en vigueur chez les entendants pourrait tirer profit, et ce n'est pas parce qu'un cas de figure concernant les apprentissages est majoritaire, qu'il est le seul à devoir être consi

déré comme normal. Un discours qui porte un jugement de normalité des conditions d'acquisition aboutit à l'attitude ultra-défensive d'une Langue des Signes "pure" qui, dans un cadre descriptiviste a poussé certains linguistes américains, par exemple, à ne considérer comme idiolectes représentatifs de l'A.S.L. que ceux des Sourds natifs de troisième génération. A cela il suffit de faire observer qu'en France tout au moins

1°) la communauté des sourds ne se définit pas elle-même selon des revendications héréditaires

2°) l'on est membres si l'on est reconnu comme tel par la communauté

3°) les leaders verbaux de la Communauté ont, pour la plupart d'entre eux des parents entendants et une famille entendante.

### 3. 4) Discours extrêmes. le tout communication .

D'autre part que peut-on attendre en adoptant une attitude où l'exaltation de la "vraie" Langue des Signes" ne peut qu'aboutir à un repliement sur soi, combat perdu d'avance face à un paradigme épistémologique de la linguistique qui tend à abandonner la langue et la structure au profit de la communication, du plurilinguisme, des contacts de langues et du métissage ? Soit dit en passant, on réalise à quel point les changements de paradigme scientifique (le champ de la linguistique), se répercutent vite dans les domaines d'application (la pédagogie de la langue), et combien les idéologies qui gouvernent les politiques éducatives dominantes s'adaptent à peu de frais à ces changements. En effet, les mêmes personnes qui, il y a dix ans, ne voulaient pas changer une virgule à l'éducation des enfants sourds, sous couvert que les enseignants entendants ne parviendraient jamais à maîtriser parfaitement (sic) la Langue des Signes, sont subitement devenues favorables à l'utilisation des gestes - mais lesquels ?- en classe. Comme mots clés de cette volte-face : échange et intentions de communiquer de la part de l'enseignant : le problème est toutefois que la "communication" en reste bien souvent à ce stade.

En même temps, a surgi l'idée que les langues appartiennent à tout le monde. Aussi voit-on une association de parents, très marquée par le courant oraliste se démener pour créer, si possible avec le concours d'interprètes mais sans consultation des Sourds de la communauté, un vaste répertoire de néologismes en Signes afin de dépanner les enseignants en manque conceptuel dans leur pratique en classe. Comme si, par parenthèse, le bon calibre de la clé pédagogique qui ouvre les portes du savoir, se mesurait au stock lexical dont dispose l'enseignant. Selon la même logique, on pouvait lire récemment, sous la plume d'un interprète, dans une brochure de l'E.S.I.T. en vue de la création d'une Maîtrise de Science et Technique en interprétation en L.S.F. : "Les interprètes amenés à transmettre de français en L.S.F. des cours à l'université ou des conférences de haut niveau et à exprimer des notions, des concepts non encore institutionnalisés dans cette langue, apprendront à l'enrichir de formules inédites". De quel droit des interprètes en Langue des Signes - mais peut-on toujours prétendre récemment à ce titre si l'on a une aussi piètre opinion de cette dernière ? se considèrent-ils comme des agents de salubrité conceptuelle ?

### 4) Culture Sourde, la dimension négligée.

Je vois dans cette apologie de "la communication avant tout et qu'importe la langue", le moyen de se passer de la présence des adultes sourds ainsi que l'indice d'un déplacement des luttes idéologiques : celles-ci se jouent moins, aujourd'hui, autour de la Langue des Signes qu'autour de la notion de Culture Sourde. Le projet parental de normalité

12

sation de leur enfant concède le bilinguisme, non le biculturalisme. Mais cette normalisation, sans les Sourds et sans leur culture, provoque un retour en masse de la surdit  comme d ficiency : l'enfant sourd sans la culture qui lui est propre, m me s'il parle bien et lit couramment sur les l vres, m me si, en plus, il signe, est, avant toute chose, une personne qui n'entend pas, et nul "patterning" ne permettra   un enfant qui n'entend pas d'acc der aux subtilit s culturelles du monde entendant, d'y  tre   l'aise, de s'y sentir comme chez soi, et d'y  tre accueilli comme un pair. Pour l'enfant sourd, l'acculturation au monde entendant est plus de l'ordre d'un "savoir sur" que d'une pragmatique accessible de l'int rieur. Ces bases pragmatiques, il ne les acquerra que dans un environnement culturel sourd et, paradoxalement, parce que celui-ci est culturel et symbolique, il pourra  vacuer, sans les refouler, les probl mes li s   la surdit  omnipr sente dans l'autre cas de figure. Cette voie am ne l'enfant sourd   s'ouvrir progressivement et par contraste   la diff rence culturelle. Le choix d' ducation d'un enfant sourd se pose alors en ces termes : ou l'acc s   une culture et   un savoir sur une autre culture, ou un  tat permanent de "faillir"   une culture qu'il n'aura pu s'approprier.

C. CUXAC